



0907509801

DATE DEPOT :	2009-09-03
NUMERO DE DEPOT :	75098
N° GESTION :	2000B05832
N° SIREN :	430087429
DENOMINATION :	INNOVACOM GESTION
ADRESSE :	23 R ROYALE 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2009/08/28
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	REDUCTION DE CAPITAL

01/25/09
Total liquidé : 580
Pour le Chef de Service comptable

Le Contrôleur des Impôts
Certifié conforme
Denis Champenois
Président du directoire

EC 23-2-09
RK
06

Fabi- DUJARDIN

Innovacom-Gestion
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 800.000 €
Siège social : 23, Rue Royale
75 008 PARIS



003 5832

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU DIRECTOIRE DU 28 AOUT 2009**

L'an deux mille neuf, le 28 août, au siège social, à PARIS, 23 rue Royale

Les membres du Directoire de la société « Innovacom-Gestion » se sont réunis sur convocation du Président, Monsieur Denis CHAMPENOIS.

Sont présents et ont élargé le registre de présence :

- Monsieur Denis CHAMPENOIS
- Monsieur Jérôme LECOEUR
- Monsieur François SCOLAN

Est absent et excusé :

- Monsieur Jacques MEHEUT

Greffes du Tribunal de
Commerce de Paris

- 3 SEP. 2009

75093

N° DE DÉPOT

Le Directoire réunissant ainsi la présence effective de trois de ses membres sur quatre le composant peut valablement délibérer.

Monsieur CHAMPENOIS préside la séance en sa qualité de Président du Directoire.

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

Le Président rappelle aux membres du directoire :

- que par délibération en date du 9 juillet 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société de gestion a autorisé la réduction de capital social d'un montant de 33 600 € par voie d'annulation de 3 360 actions à la valeur nominale de 10 € l'action ;
- que l'Assemblée Générale a conféré tous pouvoirs au Directoire aux fins de réalisation de la réduction de capital, sous réserve de l'accord de l'AMF et à l'issue du délai d'opposition de vingt jours à compter de la date du dépôt au greffe de la délibération de l'assemblée ;
- que le procès verbal l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 30 juillet 2009 ;
- qu'à la suite de ce dépôt aucune opposition de créancier n'a été signifiée à la Société ;
- que l'accord de l'AMF a été donné le 11 août 2009 sous référence numéro 009211 dossier 61273 ;

En conséquence, le Directoire décide à l'unanimité :

- la réalisation de la réduction du capital social de 33 600 € par voie d'annulation des 3 360 actions rachetées par la société à la valeur nominale de 10€ sur chaque action, conformément à l'article L.227-18 du code de commerce ; le capital social étant ainsi ramené de 800 000 € à 766 400 € ;
- et par voie de conséquence, la modification des premiers alinéas de l'article 6 des statuts qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

ARTICLE 6 - Capital social

« Le capital social est fixé à 766 400 €.

Il est divisé en 76 640 actions numérotées de 1 à 76 640 d'une valeur nominale de 10 € chacune, intégralement libérées et comprenant :

- 36.639 actions de catégorie A, numérotées de 1 à 36.639, détenues par les associés personnes physiques définies à l'article 10.1 ci-après ;*
- 40.001 actions de catégorie B, numérotées de 40.000 à 76.640. »*

Le reste de l'article étant inchangé.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Directoire.

Denis CHAMPENOIS
Président du Directoire

Jérôme LECOEUR
Membre du Directoire

